

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 03302
Numéro SIREN : 433 840 444
Nom ou dénomination : A 2 K BATIMENT ET SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 13/07/2018 sous le numéro de dépôt 9098

00B3302

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DÉPÔT AU GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL
N° 2050-SD 2018

Désignation de l'entreprise : <u>Sarl A2K Bâtiment et Services</u>		Durée de l'exercice expirant le <u>31 JUL. 2018</u>		1 2		
Adresse de l'entreprise : <u>31 bld Rabelais 94100 Saint Maur des Fossés</u>		Durée de l'exercice précédent *		1 2		
Numéro SIRET * <u>4 3 3 8 4 0 4 4 0 0 0 2 3</u>		SOUS LE N° <u>9073</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, <u>31/12/2017</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
	Frais de développement *	CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
	Fonds commercial (1)	AH	AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	1 520	1 520	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	Terrains	AN	AO			
	Constructions	AP	AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	29 512	22 968	6 544
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	95 010	36 646	58 364
Immobilisations en cours	AV	AW				
Avances et acomptes	AX	AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES 2	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
	Autres participations	CU	CV	60 007	60 007	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC			
	Autres titres immobilisés	BD	BE			
	Prêts	BF	BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	BI			
TOTAL (II)		BJ	BK	186 048	61 134	124 915
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
	En cours de production de biens	BN	BO			
	En cours de production de services	BP	BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
	Marchandises	BT	BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	720	720	
	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	261 204	261 204	
	Autres créances (3)	BZ	CA	17 552	17 552	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	DIVULS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
Disponibilités		CF	CG	244 643	244 643	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	3 100	3 100	
	TOTAL (III)	CJ	CK	527 219	527 219	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	713 267	61 134	652 133
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		
Clause de réserve de propriété :		(3) Part à plus d'un an :		CR		
Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

AK

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2018

Désignation de l'entreprise		Sar1 A2K Bâtiment et Services		Néant ☐ *
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8 000...)	DA	8 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	800	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * E)	DG	189 260	
	Report à nouveau	DH	238 067	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	33 166	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DI	469 293	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	218	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs E)	DV	18 992	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	61 570	
	Dettes fiscales et sociales	DY	89 177	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	12 882	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	182 840		
	Écarts de conversion passif *	(V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	652 133	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G	182 840		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1H	218		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :		Sarl A2K Bâtiment et Services				Néant ☐		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens + services +	FD	353	FE		FF	353	
		FG	807 231	FH	120 439	FI	927 670	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	807 583	FK	120 439	FL	928 022	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	1 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	590	
	Autres produits (1) (11)					FQ	28	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	929 640
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	150 940
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	324 859
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	7 045
	Salaires et traitements *						FY	255 826
	Charges sociales (10)						FZ	137 313
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	17 603
			- dotations aux provisions				GB	
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	13
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	893 600	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	36 040	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	1 053
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	1 053
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1 272
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	1 272
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(219)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	35 821	

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		Sarl A2K Bâtiment et Services		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	167		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	167		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	622		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	622		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(455)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices *				HK	2 201	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	930 860	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	897 694	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	33 166	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	40 188	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6 1 540	obligatoires	A9 38 648	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
Charges / produits exceptionnels / opérations de gestion		622				
Charges / produits exceptionnels / cessions immobilisations				167		
Autres Charges / produits exceptionnels						
QP de subventions						
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 652 133,28 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 33 165,58 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 12/05/2018 par le dirigeant.

Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement.

L'entreprise n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations non décomposables

L'entreprise a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME et qui consistent essentiellement dans le maintien de la durée d'usage et du mode d'amortissement pour les immobilisations non décomposables.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan actif

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 520			1 520
Immobilisations corporelles	129 241	4 281	9 000	124 522
Immobilisations financières	60 007			60 007
TOTAL	190 768	4 281	9 000	186 048

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 520			1 520
Immobilisations corporelles	51 011	17 603	9 000	59 614
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	52 531	17 603	9 000	61 134

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Autres immobilisations incorporelles	1 520	1 520	0	3 ans
Matériel outillage	29 512	22 968	6 544	de 3 à 5 ans
Agencement - installation	12 335	9 909	2 426	de 5 à 10 ans
Sculpture	25 500	0	25 500	Non amortiss.
Matériel de transport	45 030	20 205	24 825	de 3 à 5 ans
Matériel bureau et inform	12 145	6 532	5 613	de 3 à 5 ans
TOTAL	126 042	61 134	64 908	

Nature des dépréciations	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	590			590	
Comptes financiers					
TOTAL	590			590	

Notes sur le bilan actif (suite)

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé Actif circulant et charges d'avance	281 856	281 856	
TOTAL	281 856	281 856	

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières Clients et comptes rattachés Autres créances Disponibilités	10 170
TOTAL	10 170

Charges constatées d'avance
Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice			
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice			

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	218			
Dettes financières diverses	18 992			
Fournisseurs	61 570			
Dettes fiscales et sociales	89 177			
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	12 882			
Produits constatés d'avance				
TOTAL	182 840			

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	218
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs	4 539
Dettes fiscales et sociales	13 394
Autres dettes	4 358
TOTAL	22 509

Notes sur le compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de produits finis	353	0,04 %
Production de travaux	927 670	99,96 %
TOTAL	928 022	100.00 %

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité des entreprises

Le CICE est comptabilisé en fonction de l'engagement des charges de rémunérations éligibles.

Il a été comptabilisé :

- En diminution des charges de personnel

- Le montant inscrit en compte de résultat au cours de l'exercice est de 11 576 €.

Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. A cet effet , Il est utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, et de reconstitution du fonds de roulement.

A 2 K BATIMENT ET SERVICES
Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 31 boulevard Rabelais
94100 SAINT MAUR DES FOSSES
433 840 444 RCS CRETEIL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 JUIN 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 33 165,58 euros de la manière suivante :

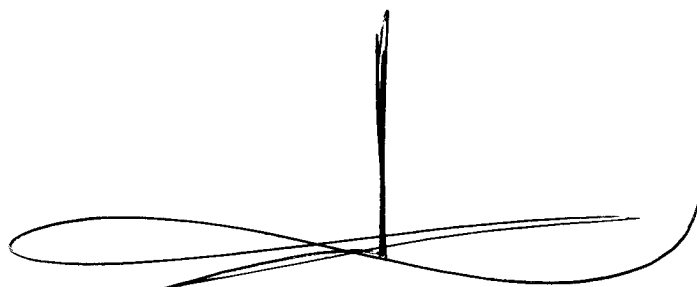
- Bénéfice de l'exercice	33 165,58 euros
- Au compte « Réserve spéciale œuvres d'art » :	3 140,00 euros
Le solde, soit :	<u>30 025,58 euros</u>
- Affecté au compte « report à nouveau » :	30 025,58 euros
qui passe ainsi de 238 067,05 euros à 268 092,63 euros	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 juin 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



A 2 K BATIMENT ET SERVICES
Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 31 boulevard Rabelais
94100 SAINT MAUR DES FOSSES
433 840 444 RCS CRETEIL

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 JUIN 2018

Exercice clos le 31 décembre 2017

Madame, Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2017, l'activité de la Société s'est poursuivie et le chiffre d'affaires a diminué de 33,93%.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2017, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

AK

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2018 sont de maintenir notre politique de développement de la clientèle et de maîtrise des charges d'exploitation afin de pouvoir vous présenter un résultat bénéficiaire au moins équivalent.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à 928 022 euros contre 1 404 697 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -33,93%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 1 618 euros contre 2 903 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -44,26%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 150 940 euros contre 245 165 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -38,43%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 324 859 euros contre 718 227 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -54,76%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 7 045 euros contre 5 456 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 29,13%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 255 826 euros contre 248 032 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 3,14%.

Le montant des charges sociales s'élève à 137 313 euros contre 131 599 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 4,34%.

L'effectif salarié moyen s'élève à 7 personnes comme pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 17 603 euros contre 15 204 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 15,78%.

Le montant des autres charges s'élève à 13 euros contre 1 euro pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 893 600 euros contre 1 363 684 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -34,47%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 36 040 euros contre 43 916 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -17,93%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -219 euros (-186 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 35 821 euros contre 43 730 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -18,08%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -455 euros contre -926 euros pour l'exercice précédent,
- de l'impôt sur les sociétés de 2 201 euros contre 3 181 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017 se solde par un bénéfice de 33 165,58 euros contre un bénéfice de 39 622,60 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -16,29%.

Au 31 décembre 2017, le total du bilan de la Société s'élevait à 652 133 euros contre 743 197 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -12,25%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 33 165,58 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice	33 165,58 euros
- Au compte « Réserve spéciale œuvres d'art » :	3 140,00 euros
Le solde, soit :	<u>30 025,58 euros</u>
- Affecté au compte « report à nouveau » :	30 025,58 euros
qui passe ainsi de 238 067,05 euros à 268 092,63 euros	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 469 293 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 570 euros et qui ont donné lieu à une imposition de 86 euros.

Nous vous communiquons, conformément aux dispositions de l'article 223 quinquies du Code général des impôts, les chiffres globaux relatifs aux dépenses visées à l'article 39-5 dudit code.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 223-19 du Code de commerce.

GÉRANCE ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

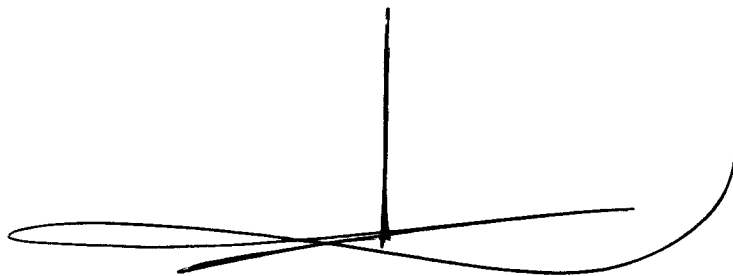
Rémunération de la gérance

Nous vous proposons aussi de bien vouloir statuer sur la rémunération de la gérance.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à SAINT MAUR DES FOSSES
Le 1^{er} juin 2018

LA GERANCE

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned below the text 'LA GERANCE'.